

**Systeme de l'éducation et  
de la formation en Italie**

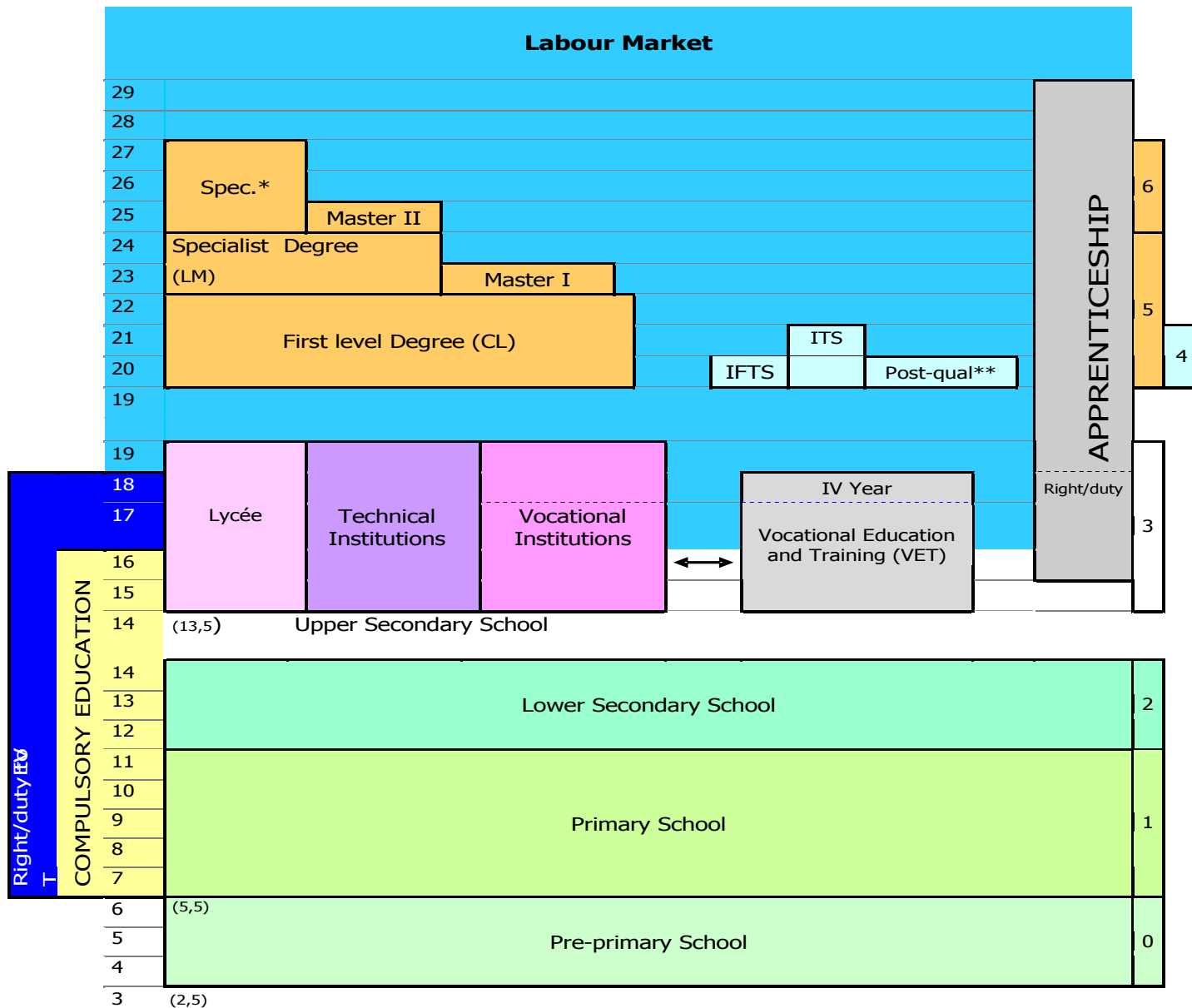
**ISFOL**

**9 juin 2010**

*Emmanuele Crispolti*

# The Italian education and training system

Febbraio 2010



\* Postgraduate school/Research Doctorate

\*\* Regional post-qualification courses

## L'éducation obligatoire/droit-devoir à l'éducation et à la formation

- L'éducation obligatoire a une durée de 10 ans (de 6 jusqu'à 16), et peut s'accomplir soit dans les écoles secondaires supérieures (qui relève de l'État – Ministère de l'Éducation, Université et Recherche) soit dans les cours de formation professionnelle de la durée de trois ans (gérés par les Régions dans les centres pour la formation professionnelle).
- Après les deux dernières années d'éducation obligatoire (de 14 à 16 ans) dans une école ou dans un centre pour la formation professionnelle chaque étudiant a le droit/devoir à l'éducation et à la formation pour au moins 2 ans (dans le système scolaire) ou jusqu'à l'obtention d'une qualification professionnelle avant l'âge de 18 ans.

## Réforme des lycées

- **Types de lycées (durée de 5 ans)**
- **Compétence:** Ministère de l'Éducation, de l'Université et de la Recherche (MIUR)
  
- **Lycées (cycle de 2 ans + 2 cycle de 2 ans + 1 dernière année):**
  - 1) Lycée artistique
  - 2) Lycée classique
  - 3) Lycée linguistique
  - 4) Lycée de la musique et chœuristique
  - 5) Lycée scientifique
  - 6) Lycée des Sciences Humaines

# Formation professionnelle et éducative: trois ans de cours régionaux

- Accord Etat-Régions (2003)
- Il **voies** pour accomplir le droit/devoir obligatoire à l'éducation
- Compétence des Régions
- 2 macro types:
  - Un plus grand nombre de cours orientés à la formation
  - Un plus grand nombre de cours orientés à l'éducation

## Apprentissage: trois types différents

- Apprentissage pour l'accomplissement du droit/devoir à l'éducation et à la formation (nouvelle réforme: à partir de 15 ans)
- Apprentissage professionnalisant (18-29)
- Apprentissage en vue de l'acquisition d'un diplôme ou pour les parcours de haute formation (18-29)

## **Systeme de l'éducation et formation technique supérieure**

- IFTS (Parcours d'éducation et de formation technique supérieure)
- ITS (Instituts techniques supérieurs)

Visés à offrir aux jeunes et aux adultes (employés ou autre) une connaissance technique plus spécifique

## **Cours de formation professionnelle de second niveau**

- Adressés aux individus qui ont obtenu un diplôme d'école secondaire supérieure ou une qualification de premier niveau dans trois ans de cours de formation.
- De compétence des Régions et financés par le Fonds Social Européen
- Durée de 400-600 heures
- Certificat de qualification de niveau II



## Education des adultes

- Centres provinciaux pour l'éducation des adultes: à partir de 2010/2011 ils offrent deux niveaux de cours:
  - I niveau: cours visés à obtenir un diplôme du I niveau. Et aussi: cours d'alphabétisation fonctionnelle pour les adultes immigrants;
  - II niveau: cours visés à obtenir un diplôme (normalement un diplôme technique et professionnel d'école secondaire supérieure).
- Destinataires: jeunes à partir de 16 ans et adultes, même immigrants, dépourvus d'un diplôme d'éducation obligatoire ou d'un diplôme d'école secondaire supérieure.



# MERCI DE VOTRE ATTENTION

Emmanuele Crispolti  
[e.crispolti@isfol.it](mailto:e.crispolti@isfol.it)

Les contenus de cette présentation ont été  
prédisposés par Valeria Scalmato [v  
.scalmato@isfol.it](mailto:v.scalmato@isfol.it)